



# La profession a gagné une bataille, mais pas la guerre !

**C'**est assez rare pour être souligné. Faisant fi de leurs divergences, tous les syndicats s'étaient unis pour appeler à la grève les chauffeurs de taxi de l'Hexagone, le 10 janvier dernier. Même mot d'ordre les 9 et 10 février derniers lors des conférences du Salon des taxis portant sur l'article 44 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et sur la concurrence des voitures de tourisme avec chauffeur (VTC).

Il est vrai que plus que jamais, **la profession se doit d'être unie pour faire face à l'une des crises les plus graves de son histoire**. Entre le spectre de la mise en place d'appels d'offre pour l'ensemble des transports médicaux qui pourraient bien signer l'arrêt de mort de nombre d'artisans, notamment en milieu rural, et l'explosion du nombre de sociétés de VTC respectant plus ou moins la réglementation, l'activité de taxi est mise à mal.

**Pour l'heure, cette union bon gré mal gré des fédérations a permis, lors des réunions avec le gouvernement, de tuer dans l'œuf le décret d'application de l'article 44. Ce dernier ne devrait donc jamais voir le jour.**

**Pour ce qui est du dossier portant sur les VTC, les taxis sont plus mitigés sur les avancées obtenues.** Si la profession a gagné une bataille, elle n'a pas gagné la guerre. Plus que jamais, il faut donc rester mobilisé et serrer les rangs.



© D.R.

**Sandrine Ancel, rédactrice en chef**



## Salon des Taxis

# Une 11<sup>e</sup> édition très suivie

La 11<sup>e</sup> édition du Salon des Taxis qui s'est tenue les samedi 9 et dimanche 10 février au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris, a remporté un franc succès et a permis de prendre la température d'une profession en pleine mutation.



Avec près de 5 800 visiteurs, le Salon des Taxis 2013 constitue un bon cru.

**S**elon **Marc Szperling**, l'organisateur du Salon des Taxis, cette 11<sup>e</sup> édition a drainé près de 5 800 visiteurs, soit quasiment le même nombre de personnes que lors du précédent salon qui avait été une réussite. À l'heure où nous mettons sous presse, Marc Szperling n'était pas encore en mesure de détailler la composition du visitorat, mais le nombre quasi-constant depuis plusieurs éditions montre que le Salon des Taxis a bel et bien trouvé sa vitesse de croisière.

Si les visiteurs étaient au rendez-vous, les exposants étaient

également. Notamment les fédérations qui, fait rarissime, étaient toutes représentées ! Un signe encourageant lorsque l'on sait l'importance d'être unis pour faire face aux différents dossiers qui préoccupent les chauffeurs de taxi.

### LES CONSTRUCTEURS AU RENDEZ-VOUS !

Venus en nombre, les constructeurs ont également prouvé leur intérêt manifeste pour le marché du taxi. Certains étaient même présents pour la première fois. C'est le cas d'Infiniti, la marque premium de Nissan qui a déve-

loppé une politique taxi et permettaient aux visiteurs d'essayer ses véhicules à l'extérieur du salon. À noter également la venue des Coréens, Kia et Hyundai. En effet, Kia s'était doté d'un stand où il exposait trois véhicules (l'Optima, le Carens et la Cee'd SW). Tandis que Hyundai était présent sur le stand des Taxis Bleus qui proposent désormais des i40 et de i40 SW équipées du Pack Business et des équipements taxi, à la vente ou à la location. La toute dernière Mazda6 était exposée sur le stand G7 Taxi Service. Pour sa part Taxirama présentait une Volvo S80

### LE TPMR N'A PAS ÉTÉ OUBLIÉ

Mais si les belles berlines ont fait rêver plus d'un visiteur (G7 Taxi Service présentait notamment une Mercedes CLS 63 AMG Shooting brake sur son stand), le transport de personnes à mobilité réduite n'a pas été oublié. Renault exposait un Kangoo équipé d'une rampe d'accès permettant d'accueillir un fauteuil roulant, alors que Mercedes dévoilait son cousin, le Citan en version VP qui pourra également être équipé pour le TPMR. Sur le stand de Volkswagen, on pouvait découvrir un Caddy (présenté en version non-équipé TPMR).



Le Cab'Advance proposé par Taxirama est développé en partenariat avec Véhixel sur une base de Volkswagen Caddy.



Outre la Classe B, Mercedes dévoilait en exclusivité la nouvelle Classe E dans un écrin noir très VIP.

(best-seller de Volvo auprès des taxis), une BMW Série5 et des Toyota Avenis, Prius et Verso. Ford, Opel, Seat, Skoda, Renault et Volkswagen avaient répondu aussi présents. Quant à Citroën, la marque aux Chevrons présentait une CS, ainsi que l'élégante D55 élue Prix du Design à l'Élection du Taxi de l'année 2012-2013, organisée par L'Officiel du Taxi. Mercedes a fait le buzz en présentant la Classe B élue Taxi de l'année 2012-2013 dans un très chic décor noir. Et scoop : Mercedes dévoilait, en exclusivité avant le Salon de Genève, la nouvelle Classe E. Exclusivité oblige, l'auto était exposée dans une boîte noire aux allures très VIP.

Mais la grande innovation se trouvait sur le stand de Taxirama qui dévoilait une exclusivité : le Cab'Advance. Développé avec la société Véhixel, le Cab'Advance est un Caddy Volkswagen revisité pour s'adapter au mieux aux besoins du TPMR. Outre la rampe d'accès, plusieurs aménagements ont été prévus, tels que le réhaussement du toit pour éviter que la personne en fauteuil roulant ne touche le pavillon, la configuration en salon des sièges des deux rangées arrière, la possibilité d'ôter 2 sièges pour installer un fauteuil roulant, ou encore la porte arrière qui ne s'ouvre pas comme un hayon, mais se décale légèrement et monte à la verticale pour éviter

de venir cogner dans d'autres véhicules lorsque le conducteur ne dispose pas de beaucoup de place.

## LES APPLI MOBILES, TRÈS TENDANCES

Le TAP a également été au programme de cette 11<sup>e</sup> édition. Tout d'abord au sein de la conférence du samedi (voir l'encadré), mais aussi via les éditeurs de logiciels de gestion qui ont été très sollicités au sujet de Pec+, le service d'aide à la prise en charge (voir *L'Officiel du Taxi* n°129). Pour leurs parts, les équipementiers qui présentaient leurs lumineux, horodateurs et imprimantes conformes à la réforme ont remporté un vif succès. On a ainsi pu apprécier différents types de design pour les lumineux qui constituent un vrai renouveau vi-

suel dans le monde du taxi. Technologie oblige, les écrans tactiles permettant de rassembler plusieurs fonctions se généralisent et augurent d'un changement dans les modes de façon de travailler des taxis. Mais la grande tendance de cette édition 2013 est incontestablement l'éclosion des multiples applications pour smartphones qui permettent de mettre en relation le client et le chauffeur de taxi. Plus que jamais, le téléphone mobile est amené à devenir indispensable. Pour preuve, la société Payplug SAS présentait une application pour smartphone qui permet au client de régler sa course par carte bancaire sans utiliser le terminal de paiement. Autre tendance sentie sur le salon : le taxi partagé. Après Alpha



Taxis et G7, qui ont été les précurseurs de ce nouveau service qui permet à plusieurs clients de partager un taxi pour une course donnée et donc de payer moins cher, le concept de taxi partagé semble poursuivre son développement puisque la société

Provoiturage propose de mettre en relation des taxis et plusieurs clients souhaitant partager la course. Incontestablement, la profession est en pleine mutation. Et pour les chauffeurs de taxi, le changement, c'est maintenant ! ■

**S. A.**

## LE TRANSPORT MÉDICAL ET LES VTC AU CŒUR DES DÉBATS

Ce sont les deux problématiques phares du moment. Le transport médical et les VTC étaient l'objet des deux conférences du Salon des Taxis 2013. L'occasion de vives discussions.



La conférence sur les VTC a été particulièrement animée, avec la présence notamment de Nicolas Rousseaux, directeur de Viacab (à droite sur la photo).

Alors que les taxis manifestent dans toute la France leur hostilité à l'article 44 et aux VTC, le Salon des taxis s'est attaqué à ces vastes chantiers. La conférence du samedi était consacrée au transport médical. Les représentants des principaux syndicats étaient présents pour débattre notamment avec **Claire Martray**, sous-directrice de la CNAMTS. Cette dernière a rappelé « les contraintes budgétaires » de l'assurance maladie, tout en se disant ouverte à la discussion avec les taxis. « Je vous demande de nous faire des propositions ». Elle souhaite « la mise en place d'une convention nationale de concertation » et admet avoir perçu l'article 44 comme « un coup de tonnerre » pour la profession de taxi. « Je sais que vous apportez une vraie qualité de service. Je voudrais que l'on parvienne à un accord qui prenne en compte vos contraintes et les nôtres », a-t-elle précisé.

En réaction à ses propos, **Jean-Claude Richard**, président de la FNAT a annoncé que les taxis étaient « prêts à faire des efforts, et à trouver des pistes pour diminuer le coût du transport de malades ». En revanche, il y a un point sur lequel il n'entend pas transiger : les appels d'offre. « En aucun cas nous ne pouvons négocier. C'est un non catégorique. » Applaudissements dans la salle. **Frédéric Guenou**, vice-président de la FNAT, a ajouté que « même en se regroupant, les taxis n'ont pas les moyens de répondre aux appels d'offre ». Si chacun est un peu resté sur ses positions, le dialogue a pourtant semblé s'ouvrir entre la CNAMTS et les taxis.

## CONFÉRENCE HOULEUSE

Dimanche en revanche, la conférence sur les VTC s'est avérée plus houleuse. Les syndicats de taxis ont rappelé leurs revendications face à ce qu'ils qualifient de « concurrence déloyale ». À cette occasion, **Gérard Gabet**, président de la FFTP, s'est érigé en porte-parole de la profession. « Nous demandons à ce que la réglementation VTC soit plus encadrée. Les chauffeurs de VTC, comme les taxis, devraient être soumis à un examen préalable. Le nombre de véhicules a été gelé à 10 000, sachant qu'ils peuvent se déplacer d'un département à l'autre. Nous ne voulons pas la mort des VTC, seulement qu'ils ne visent qu'une clientèle touristique ». En face, **Nicolas Rousseaux**, P-dg de la société Viacab, était le seul représentant VTC. Logiquement, il a donc été la cible de la vindicte populaire, mais a tenu bon. Ce dernier a condamné les VTC racoleurs, tout en émettant certaines propositions pour rendre les véhicules VTC plus visibles, et donc plus facilement contrôlables par les forces de l'ordre. « Je propose qu'au lieu d'avoir une simple vignette, les VTC soient équipés de lumineux », a-t-il lancé, un brin provocateur. Protestation de l'assemblée. Et pour cause : les clients risqueraient de confondre taxis et VTC. Concernant la clientèle, Nicolas Rousseaux a vivement réagi aux propos de Gérard Gabet. « Comment savoir si les clients sont des touristes ? En le leur demandant à chaque fois ? ». Parmi les conférenciers, **Frédéric Renaudeau**, délégué de l'UNIT, a révélé être en cours de litige judiciaire avec la société Viacab « pour utilisation abusive du mot taxi ». Ambiance froide et dialogue de sourds... ■

**L. L.**